

- *En Coopération* -
- *sabstenir c'est* -
- *nuire!* - - -

1923	SEPTEMBRE	SOLEIL Lev. Cou.
V 7	De la fête.	5 15 6 13
S 8	Nativité de la Ste-Vierge	5 17 6 11
D 9	XVI APR. PENTECÔTE	5 18 6 9
L 10	St Nicolas Tolentino	5 19 6 7
M 11	SS. Prote et Hyacinthe, martyrs	5 20 6 5
M 12	Le Saint Nom de Marie, dbl. maj.	5 21 6 3
J 13	De la fête.	5 22 6 5

- *Donc, que cha-* -
- *cun soit à son* -
- *poste.* - - -

Page des Sociétés Coopératives Agricoles Locales

Au sujet de la halle au beurre de Témiscouata

C'est bien à regret que nous privons de leur "Page", les coopératives locales, pour donner asile à une malencontreuse discussion, par laquelle nous sommes forcés de faire plusieurs mises au point peu aimables pour la personne visée.

Nous lisons dans une communication au Bulletin des Agriculteurs, de la semaine dernière (1er septembre), une réponse de M. Léon Thériault, secrétaire de la Halle au Beurre de Témiscouata, à notre article intitulé : "Une petite différence", publié dans le Bulletin de la Ferme du 9 août.

Ce monsieur—manigance certains chiffres pour en arriver à la conclusion, évidemment fausse, que les cultivateurs de la région de l'Isle-Verte auraient perdu \$1169.45 du 7 mai au 30 juillet 1923, s'ils avaient vendu à la Coopérative Fédérée plutôt qu'à la Halle au Beurre de Témiscouata.

M. Thériault rage d'avoir raison. Il éprouve le besoin de nous montrer que nous nous sommes trompés quelque part.

Pour appuyer ses dires il ne trouve rien dans notre texte. Alors il invente des paroles que nous n'avons pas écrites, et le tour est joué.

Frais de transport :

Dans notre article où nous prouvions qu'à une enchère de l'Isle-Verte (sem. du 28 juillet), les fabriques de cette région avaient fait une perte importante, nous disions entre autres choses ce qui suit : "Ceci fait : déduction des frais de transport, (1/2c par livre) 3 1-16c en faveur de la Coopérative, soit 900 boîtes de 56 lbs, à 3 1-16c = \$1543.00 de perte."

Par un demi-cent par livre ou \$0.50 du cent livres, je couvrais approximativement les frais du transport du beurre qui aurait pu être envoyé directement des fabriques de l'Isle-Verte et d'autour, à Québec.

Pas une minute, et M. Thériault le sait bien, je n'ai songé à faire entrer dans mes calculs, le fret de l'Isle-Verte à Montréal, comme me le fait dire sa communication au Bulletin des Agriculteurs.

La raison est bien simple. Depuis quatre ans, la Coopérative a une succursale à Québec, 38-40, Marché Champlain, pour recevoir le beurre, le fromage, ainsi que les autres produits des cultivateurs de la région de Québec.

A plusieurs reprises, cette année surtout, nous avons invité les fabriques du district de Québec et du Bas, à expédier leur production à notre succursale du Marché Champlain, (Bulletin de la Ferme du 26 juillet). Nous avons même insisté sur le fait que cette succursale pouvait disposer d'une capacité allant jusqu'à 10,000 boîtes (plus que la quantité totale vendue par l'enchère locale de l'Isle-Verte, durant trois mois), (Bulletin de la F. du 2 août).

Il nous faut des quantités de beurre de plus en plus fortes pour cette succursale, car nous commençons à avoir des commandes d'exportation pour expédition des ports de Québec, en sus des demandes du marché local.

M. Thériault ignore-t-il ces faits? Nous nous permettons d'en douter. Il aurait montré en tous cas une mauvaise foi flagrante en écrivant contre nous la phrase suivante dans sa communication au Bulletin des Agriculteurs : "A ses injures" (quelles injures? Notre article : "Une petite différence" ne le nommait pas et nos expressions ont été, on ne peut plus polies) et à ses faussetés, nous répondons **premièrement que le coût du Fret de l'Isle-Verte à Montréal est de \$0.8978 du cent livres, au lieu de \$0.50 du cent livres, tel qu'il le prétend**".

Cette prétention a pris naissance nulle part ailleurs que dans le cerveau de M. Thériault. Elle est doublement fausse aussi, puisque le beurre vendu par le marché de Témiscouata n'est pas expédié de l'Isle-Verte même, mais bien, directement de chacune des quelques vingt—plus ou moins—fabriques des paroisses voisines faisant partie de la chambre de vente.

C'est pourquoi, pour être juste, l'on ne peut tout au plus que se baser sur un coût moyen approximatif de transport, comme nous l'avons fait, de la région de l'Isle-Verte à Québec. Nous devons également tenir compte des envois coopératifs faits par quantités de chars, ce qui réduit le coût du fret.

Nous aurions d'ailleurs été très mal avisés de baser nos calculs sur une fausse représentation du coût réel de transport;—n'importe qui s'en serait aperçu—et notre preuve de perte de \$1,543.00—que M. Thériault n'a pas réfutée—aurait perdu une bonne partie de sa valeur.

Un seul Marché :

Nous lisons dans la communication de M. Thériault, ce qui suit : "contrairement à la Coopérative qui n'a qu'un seul marché, —celui de Montréal,—nous avons (enchère de l'Isle-Verte), celui de Montréal et celui de Québec".

Cet argument ne tient pas debout. La Coopérative paye exactement les mêmes prix pour les beurres expédiés à Québec, que ceux payés pour les beurres expédiés à Montréal. Elle profite de la consommation de Québec, tout comme elle profite de la consommation de Montréal et des autres villes.

M. Thériault ne parle pas par exemple, des dépenses que sont obligés de faire les acheteurs de Montréal et Québec pour se rendre aux enchères de l'Isle-Verte, lesquelles dépenses sont directement ou indirectement supportées par les fabriques de cette région. Il ne souffle pas un mot non plus des dangers qu'il y a que ces acheteurs peu nombreux s'entendent entre eux pour payer le plus bas prix possible !

Comparaisons sur une période plus longue :

Ne pouvant réfuter notre première assertion, M. Thériault transporte la comparaison sur une plus longue période de temps. Loin de nous l'idée de l'en blâmer. Nous l'allons seulement suivre pour démasquer ses inexactitudes.

Prenant les différentes ventes des deux organisations au cours d'une période de trois mois, il constate que la coopérative l'emporte sur l'enchère locale. Alors, sans aucun scrupule, il jette dans la balance un fret imaginé, de l'Isle-Verte, à Montréal, pendant qu'en réalité, il aurait dû comme nous, calculer d'après une moyenne de transport de la région de l'Isle-Verte à Québec.

Les faits rétablis sur cette question de transport, nous avons les chiffres suivants apparemment exacts ; nous allons voir bientôt qu'ils ne sont pas encore conformes à la réalité :

Relevé comparé des ventes de la Coopérative, du 12 mai au 4 août (chiffres de M. Thériault).....	\$ 143,011.12
Moins le coût moyen du fret des fabriques de la région de l'Isle-Verte à Québec (50c du 100 lbs).....	2,325.68
	\$140,685.44
Relevé des ventes du Marché de Témiscouata du 7 mai au 30 juillet.....	140,004.58
Perte par l'enchère locale de l'Isle-Verte.....	680.86

(Suite à la page 601)